



Cycle de 3 conférences en ligne Qualité de l'air intérieur

1^{ere} conférence: la QAI dans les établissements
scolaires, de loisirs ou de petite enfance

Inscrivez-vous à la première conférence!

Le lundi 28 juin 2021 de 14h à 16h

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire d'inscription:
<https://form.jotform.com/211576634531354>

Public concerné : collectivités et gestionnaires d'établissements accueillant des enfants ou des adolescents ou tout professionnel intéressé par le sujet.

La Direction Territoriale Est du Cerema et Atmo Grand Est en partenariat avec la DREAL Grand-Est et Envirobat Grand Est vous invitent à un webinaire sur la qualité d'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants et des adolescents, public particulièrement sensible. Cette conférence abordera la thématique des polluants et des systèmes de ventilation, détaillera les exigences réglementaires qui les concernent et deux collectivités feront un retour d'expérience.

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant un public sensible. En effet, les enfants peuvent être exposés dans les lieux d'accueil à plusieurs polluants ainsi qu'à des concentrations en polluants mesurés parfois plus élevées que dans d'autres lieux de vie.

Cette obligation de surveillance s'applique depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches et le 1^{er} janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré (collèges, lycées). D'autres établissements seront concernés dès le 1^{er} janvier 2023.

Ce webinaire s'inscrit dans un cycle plus large de 3 conférences en ligne sur la qualité de l'air intérieur. Les suivantes sont prévues en septembre et novembre (dates à confirmer) et seront consacrées à :

- QAI et gestion/entretien/maintenance des bâtiments,
- QAI et travaux de construction/rénovation

Tout le cycle de conférences sera disponible en replay.

Le programme du 28 juin est le suivant :

- I- Les enjeux sanitaires de la qualité d'air intérieur
- II- Concilier bâtiment et QAI : la ventilation
- III- Présentation de la réglementation
- IV- Agir sur la QAI en limitant la présence de polluants avec le témoignage et retour d'expérience de 2 collectivités.

Les intervenants seront:

- Marie-Luc Malinge de Vandoeuvre-lès-Nancy
- Élisabeth Schilt de l'Eurométropole de Strasbourg
- Céline Duhau et Noëlie Daviau-Pellegrin du Cerema Strasbourg
- Bérénice Jenesson d'ATMO Grand Est

Organisateurs



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Partenaires



Évènement gratuit, dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire jusqu'au 24 juin 2021.

Pour tout renseignement, contacter la DREAL Grand Est par courriel : celia.boyer@developpement-durable.gouv.fr